

FINANCES.

Subsides Provinciaux.—Les tableaux 13 et 14 donnent les montants des subsides accordés et des autres paiements faits par le gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux, dans chacune des années de 1908 à 1913 (tableau 13), et les sommes totales payées depuis la Confédération jusqu'à date (tableau 14). Les subsides provinciaux payables par le gouvernement fédéral, étaient d'abord réglés par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867 (30 et 31 Vict. ch. 3, art. 118), mais ils ont été révisés par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1907 (7 Ed. VII, ch. 11). D'après le règlement révisé, chaque gouvernement provincial reçoit: (a) une allocation fixe proportionnelle à la population, et (b) une allocation au taux de 80 cents par habitant, jusqu'à concurrence de 2,500,000, et au taux de 60 cents par tête, pour le chiffre de population excédant ce nombre. La province de la Colombie-Britannique reçoit une allocation additionnelle de \$100,000 par an, pour une période de dix ans, depuis 1907.¹ Une allocation additionnelle de \$100,000 par an est également payée à l'Île du Prince-Edouard, en vertu d'une Loi de 1912 (2 Geo. V, ch. 42), et les paiements à faire au Manitoba ont été révisés par la Loi de l'Extension des Frontières (Manitoba), (2 Geo. V, ch. 32). D'autres paiements effectués par le gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux, consistent en allocations spéciales, pour terres et usage de constructions, allocations données en paiement de dettes, etc.

1.—Recettes et dépenses portées au compte du fonds consolidé 1910-1913.

RECETTES.

Articles.	1910.	1911.	1912.	1913.
	\$	\$	\$	\$
Douanes.....	60,156,133 98	72,965,394 46	85,051,872 18	113,554,913 07
Accise.....	15,253,352 65	16,869,837 36	19,261,661 97	21,447,444 97
Postes.....	7,958,547 72	9,146,952 47	10,492,394 18	12,051,728 86
Chemins de fer.	10,114,990 16	10,818,834 05	11,034,165 83	12,442,203 46
Divers.....	8,020,686 42	7,979,391 44	10,268,123 20	9,193,613 09
Totaux.....	101,503,710 93	117,780,409 78	136,108,217 36	168,689,903 45

DÉPENSES.

Imputables à la dette.	13,456,454 27	12,910,697 95	12,706,853 22	13,089,495 13
Amortissement.....	1,441,030 96	1,203,416 40	1,156,456 16	1,384,285 36
Subsides provinciaux.	9,361,388 20	9,092,471 80	10,281,044 98	13,211,800 37
Gouvernement civil.	4,268,390 26	4,463,094 87	4,774,678 00	5,109,458 60
Travaux publics ²	7,261,218 22	8,621,431 25	10,344,487 21	13,468,505 20
Défense.....	4,679,956 24	6,868,651 29	7,580,600 29	9,114,533 09
Perception du revenu.	21,811,194 90	24,951,636 34	28,256,779 70	33,006,200 50
Autres articles.....	17,132,114 07	19,662,798 42	23,060,541 21	23,675,259 16
Totaux.....	79,411,747 12	87,774,198 32	98,161,440 77	112,059,537 41
Surplus.....	22,091,963 81	30,006,211 46	37,946,776 59	56,630,366 04

¹Voir Annuaire du Canada, 1907, pp. xxxiii-v.²Dépenses du revenu.